**Engagement du président ou de la présidente des Amis de MSF**

Reconnaissant que le grand public peut croire que mon groupe représente MSF Canada (ce qui n’est pas le cas) et que cela soulève des inquiétudes chez MSF Canada, je m’engage, en tant que président ou présidente de l’Association MSF de cette université, à prendre les mesures suivantes :

1. Respecter et faire respecter la politique de MSF Canada par les groupes des Amis de MSF; en outre, respecter toutes les politiques et directives sur les marques de commerce de MSF, l’utilisation des médias sociaux et les collaborations avec des tiers.
2. Mettre en place et maintenir un comité exécutif responsable de la direction du groupe. Ce comité supervise toutes les opérations et s’assure que les activités entreprises contribuent directement à la mission sociale de MSF.
3. Fournir à MSF Canada, au début de l’année scolaire, une liste des noms, titres et coordonnées des membres du comité exécutif.
4. Produire au moins deux fois par semestre, et plus fréquemment si nécessaire, un plan d’action actualisé détaillant toutes les activités proposées et s’abstenir de mettre en œuvre toute activité, interne ou externe, à moins : i) qu’elle ait été proposée dans le plan d’action; et ii) qu’elle n’ait reçu l’approbation de la représentante ou du représentant de MSF assigné à mon groupe.
5. Gérer les aspects financiers de mon groupe de manière transparente et responsable.
6. Adopter une constitution ou un règlement selon le modèle fourni par mon université ou par MSF Canada et gouverner mon groupe selon ce règlement.
7. Maintenir un registre à jour des membres avec leur nom, leur poste et leurs coordonnées.
8. Produire des messages sur la page promotionnelle de mon groupe dans le but d’informer les parties prenantes de MSF, y compris les membres de mon groupe, sur nos activités et les dernières nouvelles, et en assurer l’archivage.
9. Répondre aux demandes de la représentante ou du représentant MSF de mon groupe dans un délai de 72 heures, ne serait-ce que pour accuser réception de la demande et promettre une réponse ou une réaction dans un délai spécifié.

Je comprends que le non-respect de ces directives peut amener MSF Canada à retirer son soutien à mon groupe et à entreprendre des démarches pour le dissoudre.

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, président ou présidente, Amis de MSF à l’université de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_